

## Des ateliers de DPC offerts – II le saviez-vous ?

*Claude Guimond*

Dans la chronique *Quoi de neuf en FMC ?* d'octobre, on vous rappelait l'évolution de la formation médicale continue vers le développement professionnel continu. Depuis plusieurs années, au-delà des congrès et du cahier thématique de formation du Médecin du Québec, la Direction de la formation professionnelle travaille activement à préparer des conférences ou des ateliers pour répondre à vos besoins en la matière. Certains vous ont été présentés dans la chronique de novembre 2011. Voici la suite dans ce numéro.



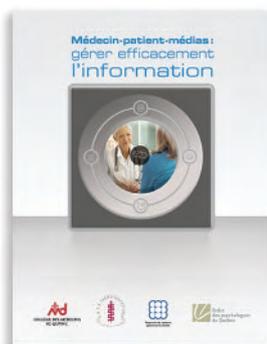
### Collaboration médecins-infirmières en GMF

Au terme de cet atelier, le participant pourra :

- reconnaître les comportements et les attitudes d'écoute favorisant le développement d'un sentiment de confiance au sein de l'équipe ;
- exprimer ses compétences afin d'optimiser le fonctionnement de son équipe ;
- proposer des solutions novatrices aux défis posés ;
- répartir, par rapport à un défi d'équipe, les rôles et les responsabilités en fonction des compétences de chacun ;
- évaluer les répercussions du travail d'équipe sur l'optimisation des soins offerts aux patients.

**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif



### Médecin-patient-médias : comment gérer efficacement l'information ?

Au terme de cet atelier, l'omnipraticien pourra :

- optimiser la gestion du temps lors d'une consultation lorsque le patient arrive avec de l'information parue dans les médias ;
- analyser l'information en provenance des médias et la perception du risque par le patient ;
- gérer de façon efficace le potentiel conflictuel de cette information ;
- répondre aux questions du patient et terminer l'entrevue en maintenant le lien de confiance avec le patient.

**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif

*Le Dr Claude Guimond, omnipraticien, est directeur adjoint de la Formation professionnelle à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.*



---

## La confidentialité

Au terme de cet atelier, l'omnipraticien pourra :

- assurer la gestion appropriée de la confidentialité des dossiers dans ses différents milieux de pratique ;
- définir les droits des patients ;
- préciser les obligations du médecin et de ses employés ;
- préciser ses obligations par rapport aux tiers requérants ou aux intervenants ;
- s'adapter à certaines situations particulières.

**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif

---



---

## L'invalidité et le monde de l'assurance

Au terme de cet atelier, l'omnipraticien pourra :

- délimiter clairement le rôle du médecin traitant par rapport à son patient et aux assureurs ;
- définir le lien contractuel entre l'assuré et l'assureur ;
- départager l'invalidité partielle de l'invalidité totale ;
- préciser les notions concernant les incapacités et les limitations fonctionnelles ;
- favoriser la réinsertion au travail lorsque c'est réaliste ;
- recommander, lorsque c'est justifié, le retour progressif au travail ;
- recourir, le cas échéant, au soutien à la réadaptation offert par l'assureur ;
- remplir adéquatement des formulaires d'assurance ;
- encourager la communication entre le médecin traitant et l'assureur.

**Durée :** 3 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif

---

## Organiser une activité de formation

Au terme de cet atelier, le participant pourra :

- utiliser, de façon judicieuse, les méthodes visant à définir les besoins de formation de la clientèle cible, ainsi que les techniques permettant d'accorder un ordre de priorité à ces besoins ;
- formuler des objectifs d'apprentissage ;
- choisir la méthode la plus appropriée pour atteindre les objectifs d'apprentissage ;
- sélectionner judicieusement les personnes-ressources ;
- appliquer la politique de reconnaissance des activités de formation de la FMOQ.

**Durée :** de 3 à 6 heures de crédits de catégorie 1

**Format :** atelier interactif

---

Si vous souhaitez organiser un atelier dans votre région ou encore assister à un tel atelier, veuillez communiquer avec votre responsable régional de formation continue ou avec M<sup>me</sup> Julie Corbeil, secrétaire de la DFP à la FMOQ, au 514 878-1911 ou au 1 800 361-8499.